

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|-------------------------------------|----------------|---|
| Afférents au Conseil Syndical | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 6 | 6 | 6 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 21 janvier 2020 |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 21 janvier 2020 |

| Objet de la Délibération |
|--------------------------|
|--------------------------|

Frais kilométriques Bouillet Grégory

N° 1.2020

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Séance du 30 janvier 2020

L'an deux mil vingt, et le vingt et un janvier à vingt heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Jean-Pierre Sevrez

Présents : Jean-Pierre Sevrez, Olivier Fons, Michel Gonnet, Elodie Lefebvre, David Le Guen, Sylvie Mathon, Florence Gaillard

Pouvoir : de Régis Jouffrey à Jean-Pierre Sevrez

Secrétaire de séance : Florence Gaillard

*

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que Monsieur Bouillet Grégory, responsable du service technique utilise son véhicule personnel dans le cadre ses fonctions. A ce titre le SIVOM doit lui rembourser ses frais kilométriques. Il propose de déterminer un montant forfaitaire annuel de kilomètres qui lui sera payé selon son souhait soit annuellement soit mensuellement.

Compte tenu de l'existant, il propose de fixer le nombre de kilomètres à 4780.

Par ailleurs, afin de solder l'année 2019, il propose de payer 3000 kms à Monsieur Bouillet en un versement début 2020.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour déterminer un montant forfaitaire annuel de kilomètres
- Donne son accord pour le montant de 4780 kms annuels à compter du 1^{er} janvier 2020
- Donne son accord pour payer 3000 kms début 2020 à Monsieur Bouillet au titre de l'année 2019.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Jean-Pierre SEVREZ